



Mon ancien propriétaire ponctionne trop sur ma caution

Par **sondiaye**, le **01/04/2009** à **16:44**

Bonjour,

Je doute de la bonne foi de mon ancien propriétaire.

D'un commun accord il m'a réduit mon préavis de départ du logement à 1 mois, soit jusqu'au 31 janvier 2009. J'ai fait les rénovations nécessaires et au moment de se voir pour l'état des lieux il a tardé et on ne s'est vu pour le signer que le 3 Février. Aujourd'hui il me ponctionne les jours du mois de Février sur ma caution comme quoi, à cause de ça l'appartement était indisponible pendant ces jours là. De plus il me ponctionne encore des charges que je ne comprends pas. Et enfin, a-t-il le droit de réviser le montant du loyer en cours de bail?

Merci d'avance de votre aide